



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



SERVICE DES EAUX TLN

Le Syndicat des eaux de Twann-Tüscherz, Ligerz, La Neuveville a été créé le 1^{er} janvier 2013 à partir des approvisionnements en eau des 3 communes et de l'alimentation conjointe en eau de Twann, Ligerz et La Neuveville.

Pour répondre au futur à ces exigences, nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir un/e:

MONTEUR POUR LE RÉSEAU D'EAU (H/F) à 100%

Mission :

- Contrôle et effectuer les travaux de maintenance des installations des réseaux, conduites, vannes et hydrantes
- Surveillance et entretien des installations techniques (conduites, réservoirs, stations de pompage, sources et installations de mesure)
- Après formation, participation au service de piquet selon planning annuel

Profil

- Être au bénéfice d'un CFC d'installateur sanitaire et/ou bénéficiaire d'un titre équivalent
- Capacité à travailler indépendamment et avoir le sens des responsabilités
- Après 4 ans de collaboration, s'engager à suivre une formation en vue d'obtenir un Brevet fédéral en tuyauterie et par la suite un Brevet fédéral de fontainier
- Être en possession d'un permis de conduire cat. B
- Bilingue FR/ALL ou disposé(e) à se familiariser avec l'autre langue

Nous offrons

- Un emploi stable, intéressant et varié
- Des conditions d'emploi avancées
- La formation au Brevet fédéral de tuyauterie
- La formation au Brevet fédéral de fontainier
- Des infrastructures modernes
- Des outils de travail performant et en constante évolution

Est-ce que vous êtes intéressé/e ? M. Thomas Scholer, responsable fontainier au Service des eaux TLN, répond volontiers à vos questions.
(Mobile : 079 122 06 06).

Envoyez-nous votre dossier de candidature par écrit jusqu'au **lundi 7 mars 2022** à : Service des eaux TLN, Dorfgrasse 22, 2514 Ligerz ou par courriel à info@tln-aqua.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Ello communications SA reprend la gestion commerciale et administrative du télé-réseau de La Neuveville

Durant les 2 dernières années, le télé-réseau communal a été entièrement rénové afin d'apporter aux citoyens de La Neuveville des prestations Internet, télévision et téléphonie performantes et de qualité. Dans le but de continuer à proposer le meilleur service, la Commune de La Neuveville a conclu un accord avec la société ello communications SA afin de lui transférer la gestion des abonnés du télé-réseau communal.

A partir du 1^{er} janvier 2022, ello communications SA reprend l'entière responsabilité de la facturation, des offres et de la relation avec les abonnés. La commune reste, quant-à-elle, propriétaire des infrastructures techniques du télé-réseau et en assurera les développements futurs.

Ello communications SA, anciennement connue sous le nom de Vidéo 2000, a son siège à Neuchâtel et gère actuellement près de 30'000 clients. Ello a été identifiée par les autorités communales comme étant le partenaire le plus adapté au contexte local et de proximité. C'est un partenaire important de la Commune depuis plus de 20 ans. Ello a notamment exécuté le mandat de la rénovation de l'infrastructure et assume depuis des années l'exploitation et la maintenance du télé-réseau.

Si vous êtes actuellement abonnés au télé-réseau, les conditions et les tarifs restent inchangés pour cette année 2022. Vous recevrez un courrier de bienvenue d'ello communications SA au début du mois d'avril vous donnant davantage d'informations. Que ce soit un problème technique, une demande administrative ou un conseil personnalisé, ello est dès maintenant à votre entière disposition.

• **ello service clients au 032 729 98 78 ou info@ello.ch : lundi-vendredi 8h à 18h et samedi 9h à 13h**

• **ello Shop, Rue du Seyon 30 à Neuchâtel : lundi-vendredi 9h à 18h30 et samedi 9h à 17h**

Si vous souhaitez devenir client, vous pouvez contacter ello au 032 729 98 38 dès maintenant afin de bénéficier d'un conseil personnalisé concernant les offres disponibles actuellement.

Votre Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Samuel et Alba Flückiger, rue du Collège 13, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Sunier Menuiserie Sàrl, chemin des Auges 10, 2518 Nods

Projet : Rénovation et assainissement de l'immeuble, réfection de la toiture, isolation sur poutraison, remplacement des fenêtres, aménagement des combles, remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellet, nouvelle peinture des façades et des volets, à la rue du Collège 13, sur la parcelle no 302, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier "Vieille Ville"

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 février 2022 au 21 mars 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 18 février 2022
Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérante : Mme Diane Frei, chemin des Lorettes 31, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Atelier AC architectes SA, rue du Château 17, 2034 Peseux

Projet : Agrandissement de la maison existante avec la création d'un appartement, l'installation d'une pompe à chaleur et pose de panneaux photovoltaïques, au chemin des Lorettes 31, sur la parcelle no 742, ban de La Neuveville.

Zone : H2

Dérogation : A l'article 90 du règlement de construction communal

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 février 2022 au 14 mars 2022. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 février 2022
Municipalité de La Neuveville





HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

Février	
Samedi 19	8.00 h - 12.00 h
Lundis 21, 28	8.00 h - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOSBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 19 février de 9.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Dans sa séance du 8 février 2022, le Conseil communal a accepté le procès-verbal de l'Assemblée communale du 7 décembre 2021, assemblée ayant approuvé les éléments suivants :

- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 135'000.00 pour la réfection de divers chemins communaux, dont le Chemin de La Neuve Route et le Chemin de la Citerne
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 165'000.00 pour le remplacement du système de Chauffage au Battoir
- Les modifications du Règlement sur le statut du personnel et les traitements pour la commune mixte de Nods (entrée en vigueur au 01.01.2022)

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes ; OCo.

CONSEIL COMMUNAL**VIGNETTE OBLIGATOIRE DÉCHETS VERTS**

Nous vous rappelons que chaque ménage allant déposer des déchets verts (gazon ou compost ménager) ou des branchages aux endroits prévus à cet effet doit être au bénéfice d'une vignette.

Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'Administration communale (032 751 24 29 ou commune@nods.ch). Son prix est de CHF 80.- par année.

Nous enverrons automatiquement la vignette 2022 avec la facture aux ménages qui l'avaient commandée l'année dernière au plus tard fin février. Si vous ne souhaitez pas la vignette, il suffira de nous la retourner avec la facture dans notre boîte aux lettres.

Des contrôles seront effectués, mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour "jouer le jeu". Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale de Nods

RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

18 et 19 février 2022

A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE**COMMANDE DE BOIS DE FEU 2022**

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande au moyen du coupon ci-dessous ou par mail à jubinjm@bluewin.ch.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Jean-Michel Jubin, garde-forestier, tél. 079 658 06 42.

Coupon de commande de bois de feu sur chemin forestier :

Prix valables pour 2022 :

.....stère quartelage hêtre à Fr. 80.00 / stère

.....bois de feu feuillu long 3-6 m à Fr. 50.00 / m³

Nom, prénom :

Tél. :

Nous vous prions de remettre ce coupon au bureau communal jusqu'au **28 février 2022**.

ADMINISTRATION COMMUNALE**SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DU PLATEAU DE DIESSE****Recherche d'un membre**

Suite aux récentes modifications au sein du Conseil communal de Nods nous sommes à la recherche d'un membre pour le Syndicat d'alimentation en eau du Plateau de Diesse (SED).

Si vous êtes intéressé(e) faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt, d'ici au vendredi 25 février 2022. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au N° de tél. 032 751 24 29.

CONSEIL COMMUNAL

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

Avis de construction

Requérant : Société des pistes nordiques Les Prés-d'Orvin-Chasseral, M. Matthias Brunner, Route Métairie de Prêles 134, Les Prés d'Orvin

Auteur du projet : M. Philippe Mauron, Rebenweg 13, 2564 Bellmund

Projet : Agrandissement du bâtiment existant. Façades en bois de couleur jaunâtre et grise. Toit plat avec pose de panneaux solaires, sur RF 3506 du ban de Nods, Route Métairie de Prêles 134, Les Prés d'Orvin

Zone : Agricole

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : Au

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 11.02.2022

Administration communale**Avis de construction**

Requérante : Josiane Richard, Place du Village 8, 2518 Nods

Auteur du projet : Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconviiler

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure, en façade Nord-Est, sur RF 2382 du ban de Nods, Placé du Village 8, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 18.02.2022 / stv - FOD 18.02.2022

Administration communale



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	15.04.2022		Vendredi Saint
Lundi	18.04.2022		Pâques
Jeudi- Vendredi	26.05.2022	27.05.2022	Ascension
Lundi	06.06.2022		Pentecôte
	25.07.2022	05.08.2022	Vacances estivales
	26.12.2022	02.01.2023	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



Stationnements du 1^{er} trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

19 février, 5 mars, 19 mars

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

PROCÉDURE ÉLECTRONIQUE D'OCTROI DU PERMIS DE CONSTRUIRE DÈS LE 1^{er} MARS 2022

Les modifications adoptées en décembre 2020 par le Grand Conseil, qui sont apportées à la loi sur les constructions et au décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire et qui sont requises par l'introduction des procédures électroniques du permis de construire et d'édications des plans, entrent en vigueur le 1^{er} mars 2022, en même temps que la modification de l'ordonnance sur les constructions.

La demande de permis de construire doit être remplie de manière électronique dès le 1^{er} mars 2022, sur la plateforme eBau, et ne peut plus être déposée au moyen des formulaires officiels.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site internet de la commune sous le service "permis de construire"

Pour toutes questions, merci de vous adresser à l'administration communale.

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Bozena et Thierry Paroz, Ankerweg 4, 2563 Ipsach Auteur du projet : Hohl + Partner Architekten, Buchenweg 3, 2563 Ipsach

Propriétaires fonciers : Mme et M. Bozena et Thierry Paroz, Ipsach

Projet : Construction d'une villa individuelle, parcelle no 2753, Ch. des Saigneules 21, Village de Prêles

Zone : H1

Dérogation : à l'art. 38 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 février au 13 mars 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 18 février 2022
Secrétariat communal

BIBLIOBUS GRATUITÉ POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE



Nous rappelons à la population que la commune offre l'abonnement annuel aux enfants de la Commune mixte de Plateau de Diesse qui fréquentent le Bibliobus et ce jusqu'à la fin du cycle primaire. Ce subventionnement s'arrête dès l'entrée au Collège du district de La Neuveville.

L'administration communale



Atelier de taille d'arbres fruitiers et ornementaux

Samedi 12 mars 2022 de 9h-15h

(en cas de mauvais temps, le cours est reporté au 26.03.2022)

But du cours : Connaissances morphologiques, techniques de coupe et sécurité. 3h de théorie et de démonstration le matin et 2h de pratique l'après-midi.

Animateur : M. Denis Matthey.

Lieu : Lieu du cours à définir.

Matériel : Sécateur, scie, gants, vêtements de circonstance.

Prix : Frs. 50.- /personne – collation prévue à midi.

Assurance : RC privée et accident à charge de chaque participant, le GAD décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dégâts.

Inscription : Jusqu'au 5 mars chez Magalie Sprunger. 079 661 36 48

Paiement : Groupe Animation Diesse, 2517 Diesse CH34 8005 1000 0025 4770 2

Banque Raiffeisen Pierre Pertuis

Le GAD vous souhaite de passer un agréable moment lors de cet atelier !

Le site internet du GAD

vous renseignera en cas de météo incertaine

<http://gaddiesse.wixsite.com/accueil>

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Bozena et Thierry Paroz, Ankerweg 4, 2563 Ipsach Auteur du projet : Hohl + Partner Architekten, Buchenweg 3, 2563 Ipsach Propriétaires fonciers : Mme et M. Bozena et Thierry Paroz, Ipsach

Projet : Construction d'une villa individuelle, parcelle no 2753, Ch. des Saigneules 21, Village de Prêles

Zone : H1

Dérogation : à l'art. 38 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 février au 13 mars 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 11 février 2022
Secrétariat communal

**ALCOOL
ET MÉDICAMENTS :
GARE AU MÉLANGE !**

Informez-vous !

APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



8 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 20 février

10h, culte

John Ebbutt, pasteur

Sara Gerber, orgue

Luc 6, 27-38, 1 Jean 4, 7-16 : "Quand on a que l'amour"

Chants : 21-08, 45-08, 44-09, 42-03

Mercredi 16 février

10h, salle Schwander : groupe de prière et de partage biblique

14h30, chant à la maison de paroisse en compagnie de Stefan Wilczynski

Dimanche 27 février

19h30, Blanche église, recueillement de Taizé

Cours Alpha

Mercredi 9 mars, à 19h, au Centre réformé de Cressier, ch. des Narches 3, nous vous invitons à une soirée d'information pour ce Cours qui permet en toute liberté d'explorer ensemble les questions de notre vie à la lumière de la foi chrétienne. Un souper sera offert. Fin à 21h45. Inscription souhaitée auprès du pasteur John Ebbutt. Bienvenue ! Ce cours est organisé par les pasteurs du Landeron, Neuveville, Diesse, St Blaise et une équipe de bénévoles.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service :

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch

Diacre Jean-Marc Leresche, 079 655 73 09

Pasteure Marie-Laure Krafft-Golay, 032 315 11 53

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 20. Februar

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Karin Schneider (Musik) und Pfr. Peter von Salis.

Pikettdienst

14. bis 20. Februar: Pfrn. Sigrid Wübker (079 936 17 57)

21. Februar bis 8. Mai: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe

La célébration du 20 février aura lieu à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 20 février

Culte à Diesse, 10h, thème: "Avoir confiance en soi ou faire confiance en Dieu ?"

Dimanche 27 février

Culte à Nods, 10h

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

Contact

Pasteur: Stéphane Rouèche, strouech@gmail.com
032 315 27 37 / 079 429 02 80.

Conseil paroissial: Mme Damara Röthlisberger

Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

www.lac-en-ciel.ch/diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 20 février

10h, Diesse, culte.

Mardi 22 février

9h, cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 27 février

10h, Nods, culte

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2^{ème} dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4^{ème} dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5^{ème} dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Ch. des Ecluses 33, rendez-vous chaque samedi à :

9h30 : Partage de la parole (EDS)

10h30 : Culte, louange et prédication

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch

Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf

lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en

pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville Ouvert d'avril à octobre.

Fermé en hiver. Infos et manifestations sous : www.jurabernois.ch

Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 494 53 43

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture annuelle

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande.

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	19.2	20h30	Paetschwork Quartet
Samedi	5.3	20h30	Gandstalien
Vendredi	18.3	20h00	Boogie-Woogie SHOW
Samedi	19.3	19h00	Boogie-Woogie TOUR
Dimanche	20.3	11h00	Boogie-Woogie BRUNCH
Samedi	2.4	20h30	Ted Beaubrun - Haiti
Samedi	23.4	20h30	Heidi Happy
Vendredi	6.5	20h30	Brigitte Rosset

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Nous aidons les personnes âgées à rester autonomes le plus longtemps possible.

Soutenez-nous.
prosenectute.ch
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

Projet d'Aide aux Montagnards n° 7498: nouvel approvisionnement autonome en énergie.

CP 80-32443-2

Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Agid Svizzer per la Muntogna